

Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Lubrifiant sec graphite (aérosol)

Numéro(s) de produit: 75101

Utilisation du produit: Film de lubrifiant sec

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:Au Canada:CRC Industries, Inc.CRC Canada Co.885 Louis Drive2-1246 Lorimar Drive

Warminster, PA 18974 Mississauga, Ontario L5S 1R2

<u>www.crcindustries.com</u> <u>www.crc-canada.ca</u> 1-215-674-4300(Généralités) 1-905-670-2291

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Urgence 24 heures - CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Très inflammable. Les vapeurs peuvent causer des points d'éclair. Peut

causer une irritation oculaire et cutanée. Contenu sous pression.

Apparence et odeur: Liquide noir, odeur de cétone

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Peut causer une irritation.

PEAU: Peut causer une irritation.

INHALATION: L'inhalation des solvants peut causer de l'irritation. Le propulsif est un asphyxiant simple.

INGESTION: Peut causer des maux de tête, nausées, vomissements et faiblesses.

EFFETS CHRONIQUES: Les solvants peuvent causer une dermatite à délipidation.

ORGANES VISÉS: Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: pathologies cutanées préexistantes

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: Lubrifiant sec graphite (aérosol) Numéro(s) du produit: 75101

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
acétone	67-64-1	60 - 100
Isopropanol	67-63-0	1 - 5
Propane	74-98-6	10 - 30

Section 4: Premiers Soins

Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si

l'irritation persiste.

Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un

médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas,

donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.

Communiquer avec un médecin.

Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Obtenir des soins médicaux.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est très inflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour

aérosol. (Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6)). L'extension de la flamme est

supérieure à 15 cm, mais inférieure à 100 cm.

Point d'éclair: -4°F / -20°C (TCC) Limite d'explosion supérieure: 12.8 Température d'autoallumage: 750 à 869° F / 399 – 465°C Limite d'explosion inférieure: 1.9

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Eau, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

Produits de combustion: Vapeurs et fumées d'hydrocarbure; monoxyde de carbone lorsque la combustion est

incomplète

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de

la pression et exploser. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former

une atmosphère inflammable.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH

pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se

former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Nom du produit: Lubrifiant sec graphite (aérosol)

Précautions pour l'environnement:

Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de

nettoyage:

Éliminer toutes les sources d'ignition. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Numéro(s) du produit: 75101

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation:

Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser dans un endroit bien aéré (ventilation mécanique nécessaire si utilisé à l'intérieur sur une base continue). Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage:

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes. Conserver éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Niveau d'entreposage d'aérosol:

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

	08	SHA	AC	GIH	Al	UTRE	
COMPOSANT	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	UNITÉ
acétone	750 (v)	1000 (v)	500	750	NE		ppm
Isopropanol	400	500 (v)	200	400	NE		ppm
Propane	1000	NE	1000	NE	NE		ppm
N.E. Non établi	(c) – ceiling (plafo	- ceiling (plafond) (s) – skin (peau)		(v) - vacated (libre)	

Contrôles et protection:

Contrôles techniques:

L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire:

Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale:

Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents

chimiques.

Protection cutanée:

Utiliser des gants de protection en nitrile ou en PVA ou Viton®. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: noir Odeur: cétone Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0,66 – 0.70 Point d'ébullition initial: 134,6°F / 57°C

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: 60 - 70 psig @ 68°F / 20°C Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: rapide

Solubilité: ND

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 27 g/L: 189 lb/gal: 1,57

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Ne pas utiliser à proximité de chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Matériaux incompatibles: Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse: Vapeurs et fumées d'hydrocarbure; monoxyde de carbone lorsque la

combustion est incomplète

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxilogique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

<u>Composant</u>	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
acétone	5 800 mg/kg	Aucunes données	50 100 mg/m ³ /8H
Isopropanol	5 000 mg/kg	12 800 mg/kg	16 000 ppm/8 H
Propane	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

Toxicité chronique:

<u>Composant</u>	OSHA <u>Carcinogèn</u>	IARC <u>Carcinogèn</u>	NTP <u>Carcinogèn</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
acétone	<u>e</u> Non	<u>e</u> Non	<u>e</u> Non	E & S (modéré) / R (moyen)	Oui
Isopropanol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Non
Propane	Non	Non	Non	Non	Non

E – œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

<u>Toxicité reproductive</u>: Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Effets synergétiques: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible

Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le liquide dispersé fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA sur le plan de

l'ignition portant le code de déchet D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)

Numéro(s) du produit: 75101

Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre): UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

ICAO/IATA (air): UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau): UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Acétone (5 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Nom du produit: Lubrifiant sec graphite (aérosol)

Numéro(s) du produit: 75101

Risque d'incendie Oui Risque réactif Non Libération de pression Oui Risque aigu pour la santé Oui Risque chronique pour la santé Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées

selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments

and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:

Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 311/312 Catégories de danger:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U.:

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: Aucune

Règlements COV sur les biens de consommation: Ce produit n'est pas réglementé.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 67-64-1, 67-63-0, 74-98-6 Pennsylvanie: 67-64-1, 67-63-0, 74-98-6 Massachusetts: 67-64-1, 67-63-0, 74-98-6 Rhode Island: 67-64-1, 67-63-0, 74-98-6

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: A, B5, D2B

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés. Inventaire LIS canadien:

Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27

janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à

l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)			
Santé:	2		
Inflammabilité:	4		
Réactivité:	0		
EPP:	В		

NFPA 2 0

Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Michelle Rudnick Préparé par:

N° CRC: 75101 Date de révision: 05/14/2015

Section 13: Élimination Modifications depuis la dernière révision:

Section 14: Information pour le Transport

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Registre CAS CAS:

CFR: Code des règlements fédéraux DOT: Département des transports LIS: Liste intérieure des substances

g/L: Grammes par litre

HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer Association du transport aérien international IATA:

Organisation de l'aviation civile internationale OACI:

Code maritime international des marchandises dangereuses IMDG:

Organisation maritime internationale OMI:

lb/gal: Livres par gallon Concentration létale CL:

DL: Dose létale NA Non applicable Non défini ND

NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA: National Fire Protection Association NTP: Programme national de toxicologie

Occupational Safety and Health Administration OSHA:

PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos EPP: Équipement de protection personnelle:

Parties par million ppm:

RoHS: Restriction des substances dangereuses STEL Limite d'exposition de courte durée TCC: Méthode Tagliabue en vase clos

TWA: Moyenne pondérée dans le temps SIMDUT: Système d'information sur les matières

dangereuses utilisées au travail